

PROXIMITÉ



Pays d'Armagnac

FÉDÉRER

COOPÉRER

**DOCUMENT
DE PROPOSITION**

*Version 1
du 15/01/2024*

PÔLE D'ÉQUILIBRE
TERRITORIAL ET RURAL
DU PAYS D'ARMAGNAC

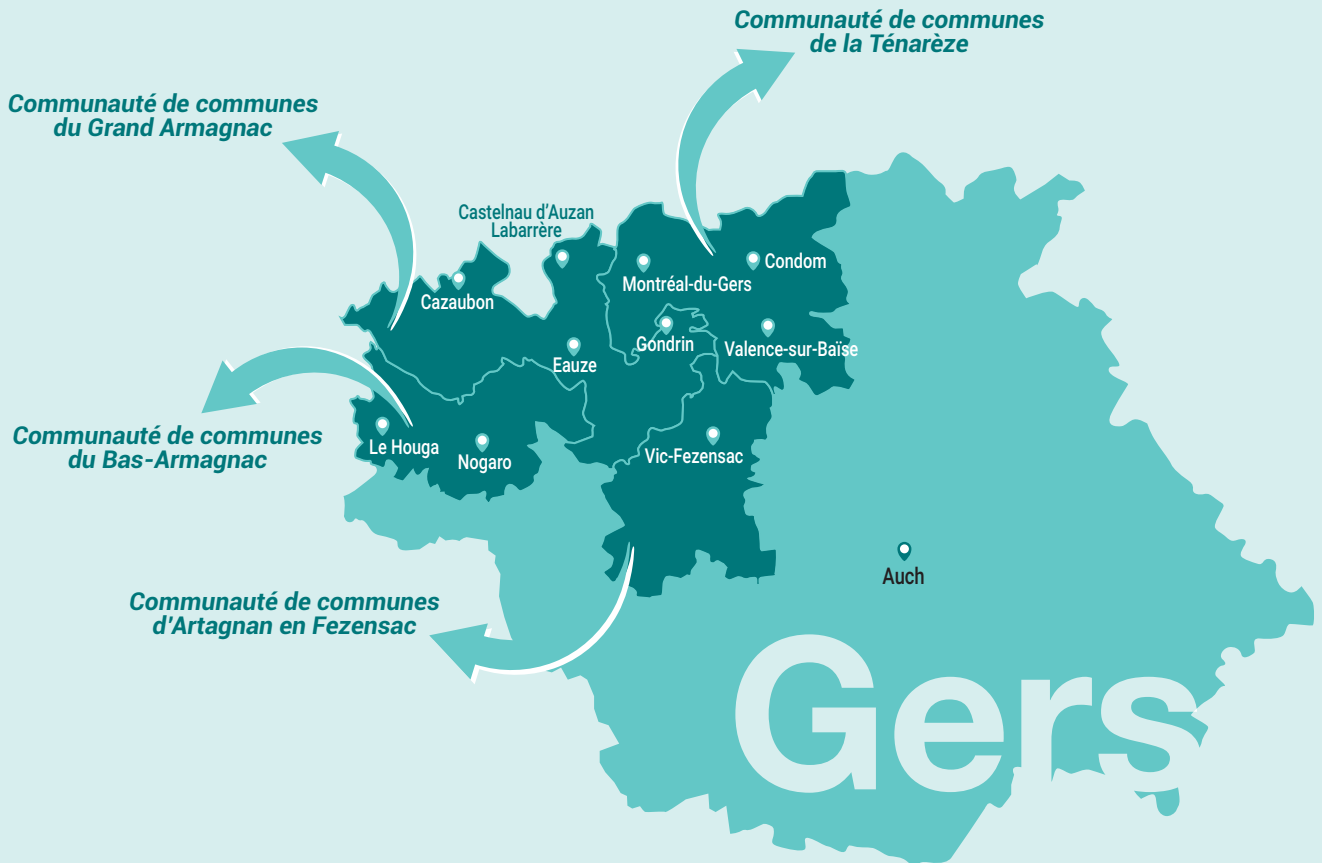
Projet de Territoire

MANDAT 2021/2026

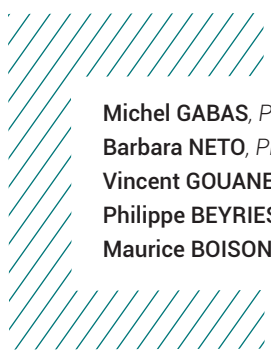
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

ÉQUILIBRE





Le mot des Présidents



Michel GABAS, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Armagnac
Barbara NETO, Présidente de la Communauté de Communes Artagnan en Fezensac
Vincent GOUANELLE, Président de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac
Philippe BEYRIES, Président de la Communauté de Communes du Grand Armagnac
Maurice BOISON, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze

“ **S**i le Pôle Territorial est un lieu d'échanges et de réflexions unique, c'est parce que nous considérons que notre mission d'élus locaux nous amène à penser certains aspects de notre développement à une échelle plus vaste que la commune ou la communauté de communes.

Au sein du Pôle Territorial, notre vocation est de **fédérer**. Nous tirons notre force de notre capacité à partager les idées, à construire des projets collectifs et à faire **coopérer** les acteurs entre eux. Le Comité Syndical, les Commissions, la Conférence des Maires sont nos instances de collaboration privilégiées.

Nous portons haut la notion d'**équilibre** parce que nous, élus de l'Armagnac, représentons une grande diversité de sensibilités politiques qui coexistent sereinement dans nos débats. Nous recherchons le consensus le plus large possible en respectant les points de vue différents. Nous œuvrons collectivement à l'organisation de notre territoire et à la construction de projets structurants, pour le bénéfice du plus grand nombre. Notre volonté est d'apporter des services de qualité en tout point du territoire en corrigeant les manques. Nous pensons les liens entre les petites communes et les bourgs-centres, entre le Pays d'Armagnac et les agglomérations voisines – y compris la métropole Toulousaine - avec cette même recherche d'équilibre et de bénéfices réciproques.

Face au changement climatique, nous sommes convaincus de la nécessité d'**accélérer la transition** écologique. Notre volonté est d'accompagner le changement, de susciter de nouvelles coopérations notamment en mobilisant la diversité des acteurs locaux : associations, entreprises, collectivités, citoyens.

Nous mettons un point d'orgue à travailler dans la **proximité**, au plus près des réalités du terrain en proposant un accompagnement sur mesure.

Enfin, nous affirmons que le Pôle Territorial est un **acteur des politiques publiques**. C'est la raison pour laquelle notre projet de territoire intègre les orientations de l'Europe, de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département du Gers. Nous nous attachons à faire remonter les besoins du terrain auprès de ces institutions afin d'influer sur l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques et de contribuer à ce qu'elles prennent en compte nos réalités quotidiennes.

Au pays des mousquetaires, l'union fait la force !

”

Le Pôle Territorial qui sommes-nous ?

Nos racines

Le Pôle Territorial (P.E.T.R.) rassemble les 102 communes du bassin de vie du Pays d'Armagnac, de Nogaro à Condom, de Montréal-du-Gers à Vic-Fezensac, en passant par Cazaubon, Eauze et Valence sur Baïse.

Le terroir de l'Armagnac unit des élus profondément attachés à leur identité. Cette fierté d'appartenance cimenter leurs relations. Le Pôle Territorial œuvre depuis 22 ans au développement de ce territoire de caractère, riche d'un patrimoine remarquable. Il est organisé sous la forme d'un Syndicat Mixte qui rassemble les 4 Communautés de Communes du Bas-Armagnac, du Grand Armagnac, de la Ténarèze et d'Artagnan en Fezensac.

Ce que nous faisons

Au travers du Pôle Territorial, les 4 Communautés de Communes élaborent un projet de territoire qui définit les orientations du développement économique, écologique, culturel et social. Ce projet de territoire précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites par les Communautés de Communes, ou, en leur nom et pour leur compte, par le Pôle Territorial. Le Pôle Territorial met en œuvre le Projet de Territoire par tout moyen et toute action appropriée.

Le Pôle Territorial de l'Armagnac est un outil de la coopération intercommunale et un catalyseur du développement local.

Ce qui nous rend particulier

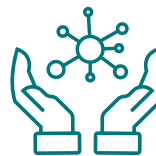


Le Pôle Territorial est un lieu privilégié de réflexion et d'échanges sur le développement du territoire à long terme.



Le Pôle Territorial accompagne les projets portés par une grande diversité d'acteurs : communautés de communes, communes, associations, entreprises, ...

Il est reconnu par la Région, l'Etat et l'Europe comme l'échelon de la contractualisation des aides dédiées au développement rural. Il est donc un acteur clé dans le financement des initiatives.



Le Pôle Territorial mutualise les moyens afin de proposer des services et gérer des projets structurants lorsque son échelle s'avère pertinente, par exemple : le service d'instruction des autorisations d'urbanisme, l'Office de Tourisme Armagnac - d'Artagnan, l'offre de services à destination des sites de restauration collective.

**Le Pôle Territorial est une structure souple, réactive et créative.
Il est administré par une assemblée de 21 élus, issus des conseils communautaires des 4 communautés de communes qui le composent.
Il mobilise une équipe de 10 agents de développement, aux compétences spécifiques.**

Portrait de territoire

Le Pays d'Armagnac c'est :

- Un bassin de vie rural de faible densité (25 hab/km²) comptant plus de 44 000 habitants ;
- Une campagne vivante où la majorité des actifs vivent et travaillent au Pays ;
- Un espace de production agricole à forte valeur ajoutée, labellisée (filières AOP, IGP, Label Rouge, et filières biologiques), en circuits courts, à forte valeur patrimoniale et inscrit dans les réseaux touristiques grâce, notamment, au Grand Site Occitanie " Armagnac, Abbaye et cités " ;
- Un espace de grandes cultures et de polyculture/polyélevage qui contribue activement aux services environnementaux et alimentaires avec un fort potentiel de production d'énergies renouvelables (solaire, géothermie, méthanisation, bois-énergie ...). La question de la disponibilité de l'eau, en termes de qualité et de quantité, est cruciale pour l'avenir du territoire ;
- Un espace qui accueille de nouveaux arrivants grâce, notamment, à un niveau d'équipements socio-culturel et de services satisfaisant. Cet atout atténue la perte de population due à un solde naturel négatif ;
- Un espace éloigné des aires d'influence des villes qui cumule certains indicateurs négatifs, comme la perte de population, le vieillissement, la précarité des ménages. Parmi les difficultés figurent des besoins en termes de formation, d'accès à l'emploi, d'attractivité économique ;
- Un trait d'union entre les 2 grandes Région Occitanie et Nouvelle Aquitaine ;

25

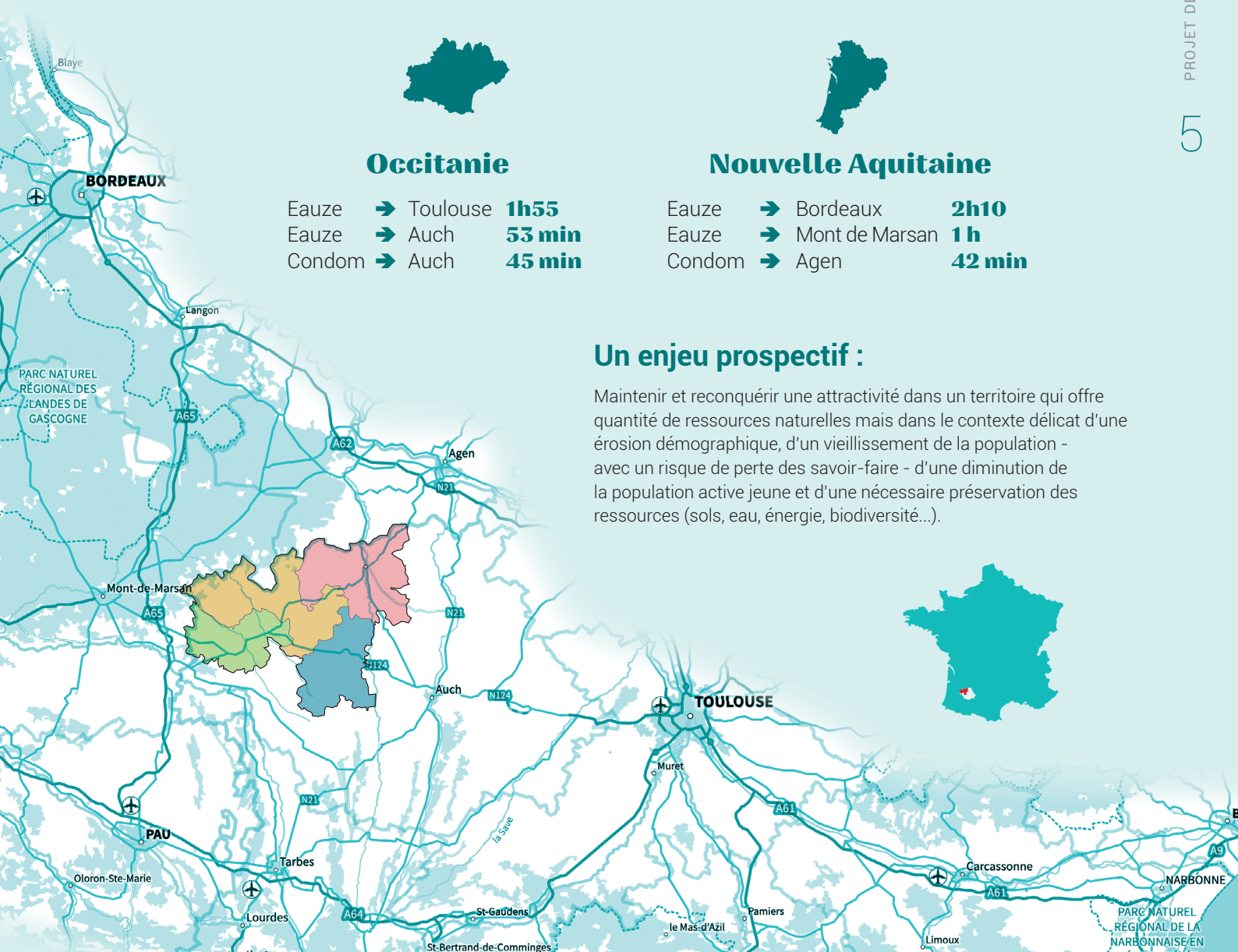
Habitants/km²



Plus de

44 000

Habitants



Occitanie

Eauze → Toulouse **1h55**
Eauze → Auch **53 min**
Condom → Auch **45 min**

Nouvelle Aquitaine

Eauze → Bordeaux **2h10**
Eauze → Mont de Marsan **1 h**
Condom → Agen **42 min**

Un enjeu prospectif :

Maintenir et reconquérir une attractivité dans un territoire qui offre quantité de ressources naturelles mais dans le contexte délicat d'une érosion démographique, d'un vieillissement de la population - avec un risque de perte des savoir-faire - d'une diminution de la population active jeune et d'une nécessaire préservation des ressources (sols, eau, énergie, biodiversité...).



Paroles d'acteurs

Source : Atelier « marketing territorial » du 7 septembre 2021 réunissant un panel d'élus, d'associations, d'entreprises du Pays d'Armagnac et de professionnels du développement.

Le Pays d'Armagnac est **une terre ancestrale** à l'identité affirmée, ouverte sur le monde de demain. Un territoire serein sur ses bases, prenant le meilleur de ses racines tout en s'ouvrant au changement pour assurer **sa transition écologique et énergétique**

Terre de distillation et terre natale de l'illustre d'Artagnan, le Pays d'Armagnac est l'ambassadeur du **bon vivre gascon**, l'épicentre de l'imaginaire du Sud-Ouest, le confluent des cultures landaises et occitanes, le tout dans le département du bonheur : le Gers

Nous sommes **fiers** de ce que nous sommes. Nous avons tous les atouts pour continuer à mener la vie que nous menons, en mieux, et donner la possibilité à chacun, des plus jeunes aux plus anciens, de s'épanouir en apportant leur énergie et leur savoir-faire au développement de ce territoire

La transmission des traditions locales et de nos racines est une réelle force pour faire perdurer un art de vivre et un patrimoine d'exception, où chacun a à cœur de conserver cette **identité de terroir vrai**

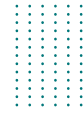
Qu'il s'agisse de santé, d'emploi, d'habitat et de services, nous garantissons aux nouvelles générations de tout faire pour conserver cet **art de vivre Armagnacais**

Nous tirons le meilleur de notre héritage en intégrant progressivement de nouvelles solutions innovantes et durables qui nous permettront de relever le défi que représente l'adaptation **au changement climatique**. Nous considérons que cette évolution majeure est une réelle opportunité pour créer de nouveaux emplois, notamment pour les jeunes, ainsi que pour conforter des filières locales

Nous œuvrons pour proposer à tous nos concitoyens une **vie saine et simple** dans un espace préservé et résilient qui donne à chacune et chacun, la possibilité de se réaliser et de développer ses projets

Chaque jour, nous contribuons à la vitalité et la transition de notre économie en adaptant notre modèle de développement. Le Pays d'Armagnac se veut aussi **une terre d'accueil**, de création et d'inventions ouverte à tous ceux qui recherchent un épanouissement personnel ou professionnel dans un cadre de vie exceptionnel

Les leviers de développement du Pôle Territorial



La mise en avant de l'identité du territoire

Le territoire présente de nombreux marqueurs identitaires forts et facteurs d'attractivité, constituant un " art de vivre " dont le Pays d'Armagnac serait une traduction typique : le " bon vivre ", le " slow " et la convivialité, la " vie douce " (et donc la longévité), la gastronomie et l'agriculture de qualité, les paysages, le patrimoine historique et bâti, la richesse de la vie culturelle et des festivités.

À quoi s'ajoutent les atouts de la ruralité, parfois redécouverts depuis la crise sanitaire (faible densité, accessibilité foncière, solidarité et entraide, lien à la nature...) mais aussi des singularités propres au territoire, à commencer par l'Armagnac.

Cependant, malgré ces atouts et sans en nier les contrepoints (en matière de dynamique économique, de mobilité, de diversité de services...), le Pays d'Armagnac peine à formaliser et rassembler ces marqueurs au sein d'une identité propre pouvant aussi bien permettre de rassembler sur le territoire que de rayonner à l'extérieur.

Le PETR s'engage à travailler avec tous les acteurs dans une démarche de marketing territorial afin d'identifier et de valoriser le ou les marqueurs - voire la marque - qui rassembleront les acteurs et serviront d'outil de valorisation du territoire, en interne comme en externe.



L'animation du territoire et des coopérations internes et externes

Loin de l'image d'un espace en déprise et atone, le territoire du Pays d'Armagnac voit éclore une multiplicité d'initiatives, de dynamiques, de projets portés et animés par des acteurs publics ou privés. Mais cette pluralité, tout comme la taille du territoire et son organisation autour de pôles, ne facilitent pas leur mise en lien, leur visibilité et la massification de ces initiatives, alors qu'elles constituent un véritable laboratoire d'expérimentation pour l'Armagnac de demain.

Au-delà de cette vie locale, le PETR est également une structure d'interface et de dialogue avec les acteurs publics et privés, dans et hors du Pays, permettant au territoire de parler d'une même voix.

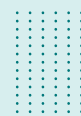
C'est ainsi que, par son histoire, sa gouvernance et son statut de PETR, le Pays d'Armagnac doit jouer un rôle essentiel d'animation du territoire, aussi bien pour inventorier et créer des synergies entre acteurs que pour faire émerger et grandir des projets pour demain. Cela nécessite à la fois d'améliorer la visibilité du Pays d'Armagnac en tant qu'acteur local et d'affirmer ce rôle d'animation, tout en identifiant les besoins des acteurs et les moyens de les développer. Ce positionnement d'animateur et développeur des synergies doit être mis au service de l'ensemble des objectifs de la stratégie de transition.



L'acculturation de tous les acteurs à la transition énergétique, écologique et sociale

Par son positionnement relatif aux sujets de l'environnement et du climat (gestion Natura 2000, PCAET, mobilités douces, CTE...), le PETR Pays d'Armagnac a eu l'occasion d'affirmer sa légitimité de « chef de file » et d'animateur local sur les questions de transition. Il souhaite prolonger ce rôle en accompagnant les acteurs locaux dans leur prise de conscience, leur montée en compétence et leur dynamique de transition énergétique, écologique et sociale. En lien direct avec les 2 premiers leviers, il s'agira d'inscrire la transition au cœur du projet de territoire et du fonctionnement de la collectivité afin de la diffuser à chaque étape et niveau d'intervention.

Notre projet de territoire



L'élaboration du projet de territoire est une compétence exclusive dévolue par la loi au Pôle Territorial. Ce document guide l'action des acteurs locaux, publics et privés, pour la mise en œuvre d'objectifs partagés. C'est un projet politique, prospectif et stratégique, qui définit les orientations souhaitées par les parties prenantes, pour construire l'avenir du territoire en coordonnant les politiques publiques locales. Il se déploie sur un temps long. En cela, il n'est pas un programme d'action, ni une feuille de route. Il doit être réalisé en partenariat avec tous les échelons, intercommunaux naturellement mais aussi communaux.

La revitalisation et la transition de notre économie

Soutenir les acteurs économiques



Objectif 1

Développer une agri-viti-sylviculture responsable et productrice de valeur ajoutée

Adapter les pratiques, favoriser la transformation locale, accompagner la mise en place de circuit courts, appuyer la création/transmission, promouvoir et commercialiser les productions locales durables.



Objectif 2

Maintenir le tissu commercial et artisanal

Doter le territoire d'une ingénierie spécifique et appuyer la création /transmission.



Objectif 3

Accompagner les transitions économiques

Relocaliser les activités économiques, repenser les zones d'activités et l'immobilier d'entreprise, maîtriser l'énergie produite et consommée.

Une vie saine et simple

Répondre aux besoins des habitants



Objectif 1

Maintenir et rééquilibrer l'accès aux services

Faciliter l'accès aux services, accompagner les investissements nécessaires, maintenir et développer le lien social.



Objectif 2

Lutter contre la désertification médicale

Favoriser l'installation des professionnels et faciliter l'accès physique ou numérique à l'offre de soins.



Objectif 3

Promouvoir une alimentation durable

Informar, sensibiliser et éduquer les différents publics, organiser et améliorer la restauration collective, favoriser l'accès à l'aide alimentaire pour les publics en situation de précarité, améliorer la restauration commerciale.

Une volonté d'attirer des jeunes actifs qui nous ressemblent

Parole d'acteur

Un territoire du Bien vivre, de chaleur et de solidarité au style du Sud-Ouest

Parole d'acteur



Une terre ancestrale à l'identité affirmée

Valoriser les atouts patrimoniaux et culturels



Objectif 1

Préserver et valoriser le patrimoine naturel, paysager et bâti



Objectif 2

Bâtir une offre touristique responsable et vectrice de développement économique

Créer l'office de tourisme de l'Armagnac, accompagner les prestataires et les collectivités, structurer et commercialiser l'offre.



Objectif 3

Accroître et organiser l'offre culturelle du territoire

Connaître l'offre culturelle, accompagner le développement de cette offre, promouvoir le patrimoine gastronomique du Pays d'Armagnac.

Une douceur de vivre qui mène aux plaisirs d'un espace protégé, authentique, riche de ses légendes et de sa culture gasconne

Parole d'acteur

Un espace préservé et résilient

Structurer le cadre de vie



Objectif 1

Accompagner un urbanisme cohérent, concerté et sobre

Accompagner les collectivités dans leurs démarches d'urbanisme, réduire la vacance, protéger et valoriser le patrimoine historique emblématique.



Objectif 2

Adapter l'offre de logements aux besoins présents et futurs

Connaître le parc de logement et son état, connaître la demande des habitants du territoire, diversifier l'offre de logement pour s'adapter aux différents besoins, rénover l'important parc de logements anciens.



Objectif 3

Rénover les espaces publics en cœur de villes et de villages

Faire des espaces publics des lieux de démonstration de la transition et prendre en compte le changement climatique dans la rénovation des espaces publics.



Objectif 4

Améliorer la mobilité

Planifier la mobilité « propre », développer les mobilités douces et actives, favoriser les transports mutualisés ou partagés.

Des atouts incontestables pour construire une forte attractivité face aux tendances sociétales

Parole d'acteur



Les chantiers du Pôle Territorial pour la période 2021-2026



Le Pôle Territorial est un acteur à part entière du projet de territoire. Son rôle s'organise autour des trois axes décrits ci-après et se décline en 10 chantiers menés sur la période 2020-2026. Il s'agit de la feuille de route pour laquelle les élus du Comité Syndical et l'équipe technique se mobilisent durant ce mandat.



Le Pays, lieu de réflexion et d'échanges

Notre méthode de travail

Fiche 1

Accélérer la transition écologique

Contribuer à l'effort de transformation de notre territoire

Fiche 2

Formaliser et mettre en avant l'identité du territoire

Valoriser collectivement les marqueurs " Armagnac ", " Gascogne ", " Artagnan "

Fiche 3

L'animation du territoire et de ses coopérations internes et externes

Créer les meilleures conditions pour l'émergence de projets collectifs

Le Pays, accompagnateur des projets

Notre aide à tous ceux qui prennent des initiatives de développement

Fiche 4

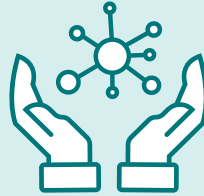
Conseiller les porteurs de projets

Apporter un appui technique et méthodologique, orienter les maîtres d'ouvrage

Fiche 5

Ingénierie financière

Trouver les solutions pour le financement des projets notamment dans le cadre des politiques contractuelles promues par la Région Occitanie, l'Etat, l'Europe et d'appels à projets



Le Pays, porteur de projets et de services

Les actions dont nous sommes maître d'ouvrage

TRANSITION

Fiche 6

Programme d'actions en faveur de la Transition Energétique et Ecologique

Faire vivre les plans Climat des Communautés de Communes et leurs déclinaisons opérationnelles, le Pôle Territorial assurant la mise en œuvre du volet commun

Fiche 7

Programme d'actions en faveur d'une alimentation durable

Mettre en œuvre le Projet Alimentaire Territorial du Pays d'Armagnac favorisant la consommation de produits locaux de qualité, en circuit-court et pour le plus grand nombre

TOURISME & CULTURE

Fiche 8

Programme d'actions en faveur du développement touristique

Accompagner l'émergence d'une destination " Armagnac " et la participation au Grand Site Occitanie " Armagnac, abbaye et cités "

Fiche 8'

Gérer la compétence « promotion du tourisme dont création d'Offices de tourisme »

Administrer l'Office de Tourisme Armagnac d'Artagnan pour le compte des CC Artagnan en Fezensac, Bas-Armagnac et Grand Armagnac

Fiche 9

Programme d'actions en faveur du développement culturel

Coordonner et professionnaliser les acteurs publics de la culture, notamment en obtenant le label " Pays d'Art et d'Histoire " du Ministère de la Culture

URBANISME

Fiche 10

Service ADS & Urbanisme

Développer le service d'instruction des autorisations d'urbanisme et l'assistance à l'élaboration des documents de planification pour le compte des communes et des communautés de communes qui le demandent



Rétrospective 2015-2020



1) Les évolutions observées depuis le dernier projet de territoire

Une attractivité qui ne se dément pas...



Entre 2007 et 2017, le Pays d'Armagnac a accueilli 2 508 habitants supplémentaires. Plus de 60% des nouveaux arrivants sont des actifs dans la classe d'âge allant de 25 à 54 ans.

Le Pays d'Armagnac reste le premier territoire touristique du Gers.

En matière d'infrastructures de communication, la création d'une nouvelle gare, située au Sud d'Agen sur la ligne à grande vitesse Toulouse/Paris, va contribuer au désenclavement du secteur de Condom. L'achèvement de la voie rapide Auch/Toulouse facilite l'accès au secteur de Vic-Fezensac. L'installation de fibre optique grâce à GERS NUMERIQUE, lève les problèmes d'accès rapide à Internet.

...mais une plus grande fragilité démographique et sociale...

En raison d'un solde naturel lourdement déficitaire, on assiste à un retournement de tendance démographique : après une légère croissance de la population au début des années 2000, le nombre d'habitants décroît à nouveau sur les 10 dernières années.

L'indice de vieillesse ne cesse d'augmenter, passant de 1,06 en 1990 à 1,75 en 2017. Cette accélération du vieillissement de la population est plus marquée que dans le reste du département. Concomitamment, les indicateurs de fragilité sociale s'accroissent comme, entre autres, la perte d'emploi et la difficulté d'accès au logement.



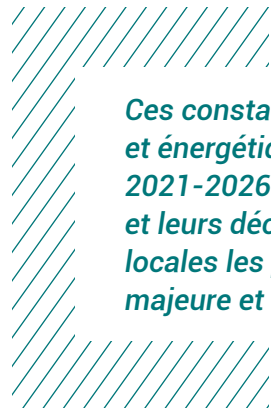


...et les effets du changement climatique qui s'observent

Les crises se succèdent : épisodes récurrents de grippe aviaire, gels tardifs, sécheresses et grêles. Elles affectent la production agricole, en particulier la viticulture qui est confrontée de manière tout à fait inédite à 3 années consécutives de baisse de production, mettant en difficulté la filière emblématique du Pays d'Armagnac.

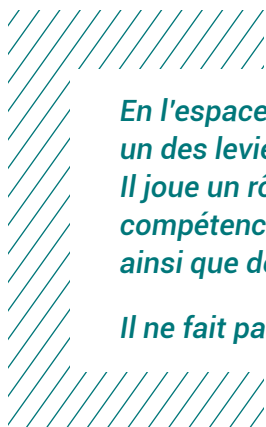
Ces crises accroissent les fragilités territoriales et les inégalités. Elles sont amplifiées par les tensions géopolitiques au niveau mondial. Parmi les problèmes majeurs, figurent au premier rang la volatilité des prix de l'énergie ainsi que la gestion de l'eau et de ses conflits d'usage. La question du logement, et tout particulièrement du parc de logements anciens, est un point sensible. Les populations les plus modestes, dont la proportion augmente, rencontrent de plus grandes difficultés : précarité énergétique, alimentaire et difficultés accrues en matière de mobilité.

Ces crises à répétition renforcent le besoin de résilience et de sécurité dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie et de l'eau.



Ces constats ont conduit à faire de la transition écologique et énergétique un axe transversal du projet de territoire 2021-2026. L'achèvement des plans climats intercommunaux et leurs déclinaisons opérationnelles donnent aux collectivités locales les premiers outils pour faire face à cette évolution majeure et irréversible.

2) Le déploiement des missions du Pays d'Armagnac



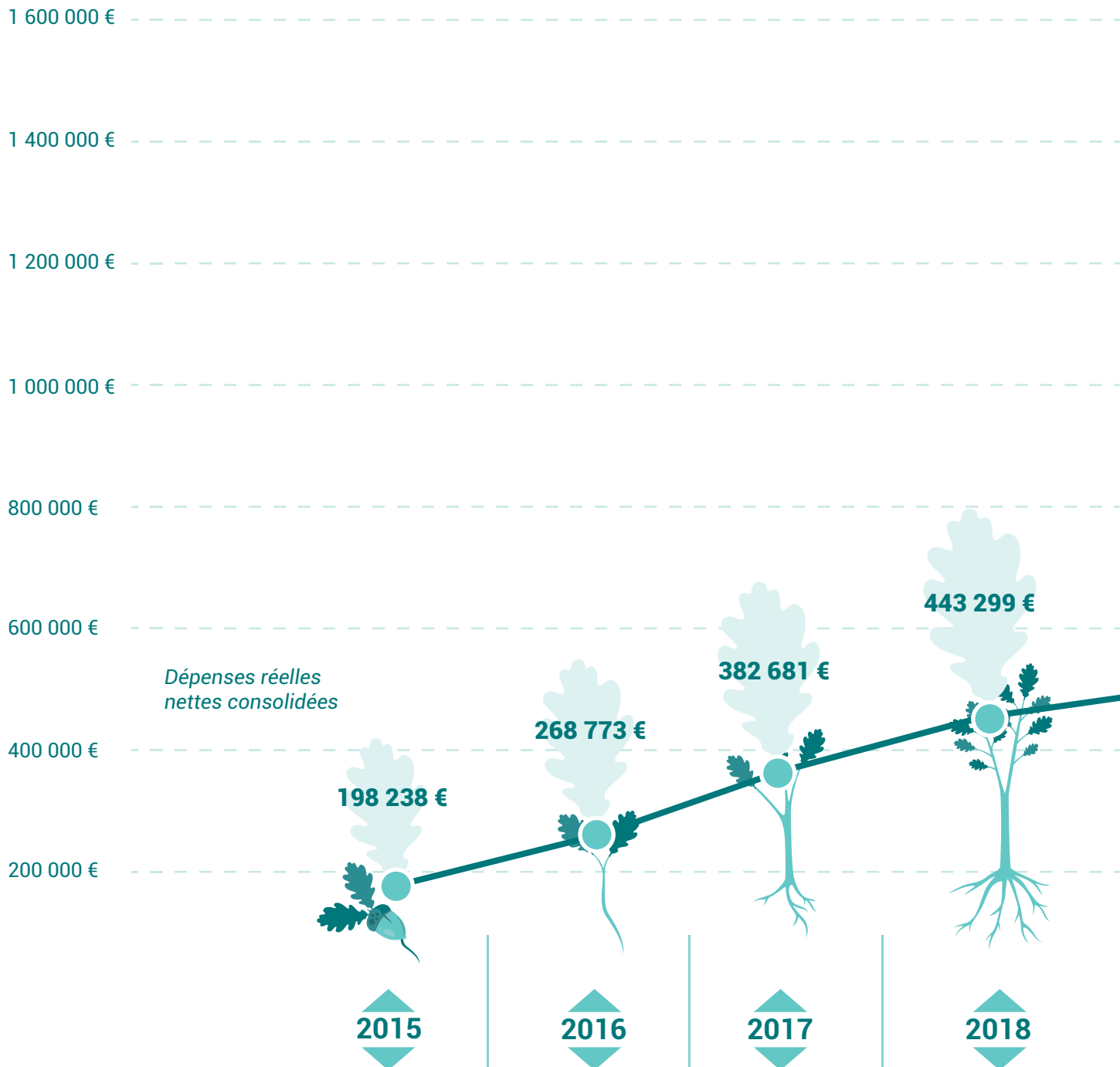
En l'espace de 7 ans, le Pôle Territorial s'est affirmé comme un des leviers de la coopération communale et intercommunale. Il joue un rôle d'accompagnement dans l'exercice de certaines compétences en proposant une ingénierie technique et financière ainsi que des solutions mutualisées et coopératives.

Il ne fait pas « à la place de » mais « il aide à ».

L'action coordonnée entre le Pôle Territorial, les communautés de communes et les communes permet, collectivement, de gagner en compétence professionnelle sur l'ensemble du territoire, de réaliser des économies d'échelle, d'accéder à des services auxquels les Communautés de communes ou les communes ne peuvent parfois pas prétendre individuellement en raison de leur surface financière, et d'optimiser les financements disponibles notamment en répondant à des appels d'offres de niveau national ou européen.



Évolution du Pôle Territorial de l'Armagnac depuis sa création en 2015

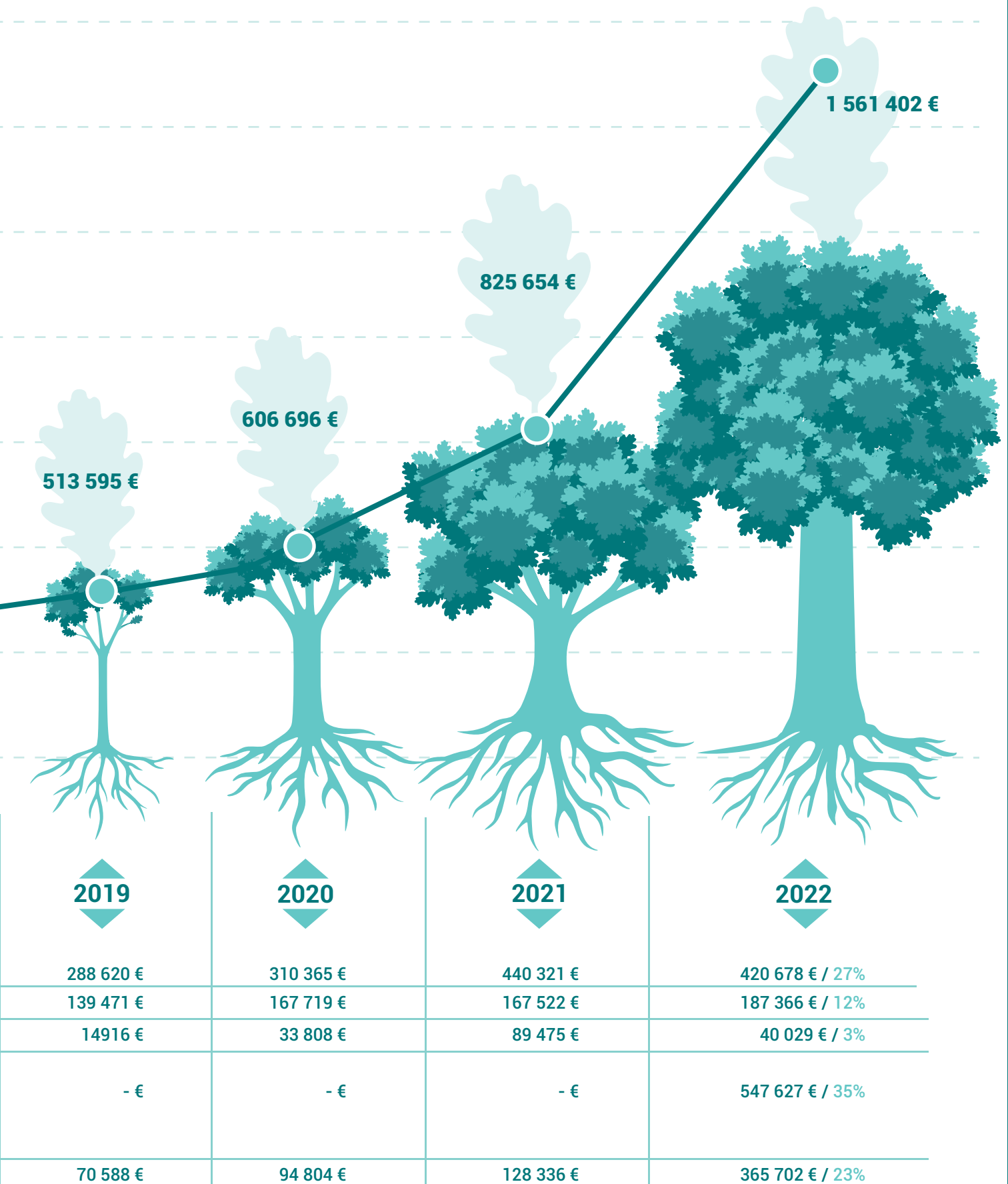


BRANCHES

FONCTIONNEMENT	198 238 €	220 014 €	274 005 €	263 927 €
ADS	- €	26 259 €	108 676 €	127 582 €
TOURISME	- €	22 500 €	- €	22 491 €
COMPÉTENCE PROMOTION DU TOURISME	- €	- €	- €	- €
Communauté de communes du Grand Armagnac Communauté de communes du Bas Armagnac Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac				
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	- €	- €	- €	29 999 €



Pays d'Armagnac





Le processus de validation du projet de territoire

Principes de gouvernance et de suivi

1) La phase d'élaboration du projet de territoire

Le projet de territoire est soumis pour avis à la conférence des maires afin que chaque commune puisse en prendre connaissance et proposer des améliorations.

Le document est également soumis pour avis au conseil de développement territorial afin que les représentants de la société civile, dans leur diversité, apportent leur contribution.

Enfin, le projet de territoire est obligatoirement approuvé par les organes délibérants des 4 communautés de communes qui composent le pôle d'équilibre territorial et rural.

2) La phase de mise en œuvre et de suivi

La mise en œuvre du projet de territoire doit rassembler les acteurs bien au-delà des 21 membres du Comité Syndical du Pôle Territorial. C'est pourquoi, le Comité propose l'instauration de 6 commissions associant, sur la base du volontariat, les membres de la Conférence des Maires, les membres du Conseil de Développement et les socio-professionnels concernés par les chantiers thématiques.

- Transition écologique et énergétique
- Alimentation et agriculture
- Urbanisme
- Bourgs-Centres
- Tourisme
- Culture et patrimoine

La mise en œuvre du projet de territoire fait l'objet d'un rapport annuel approuvé par le Comité Syndical et adressé à la conférence des maires, au conseil de développement territorial, aux 4 communautés de communes membres du pôle et au conseil départemental et au conseil régional ayant été associés à son élaboration.

3) Le renouvellement du projet

Le caractère opérationnel du projet de territoire impose de travailler dans un temps compatible avec l'action politique. C'est donc la durée du mandat des délégués communautaires constituant l'assemblée du Pôle Territorial qui est la période de référence, soit **2021-2026 (6 ans)**. Au renouvellement des conseils municipaux et communautaires, la nouvelle équipe refondera le projet du Pays d'Armagnac en fonction de ses convictions, de ses priorités, de la situation politique et socio-économique ainsi que du bilan des actions portées par le Pôle Territorial.

Remerciements

Ils ont participé à l'élaboration du projet de territoire

73

participants

4

ateliers répartis
sur l'année 2021

BELLOT Daniel
BEYRIES Philippe
BIBE Gilles
BLANCHARD Thierry
BOISON Maurice
BOMBELLI Loïc
BOUE Henri
BOZZA Laurence
BROSSARD sandrine
BUSNEL Agnès
CAHUZAC Philippe
CAILLAVET Isabelle
CANTUEL Thomas
CHABROL Vivien
CLAVE Gabrielle
DELORD Jérôme
DHAINAUT annie
DUCERE Jean
DUCLAVE Jean
DUDEZ Philippe
DUFOUR Guy-Noël
DUPRAT-GACHIES Nathalie
ECHAVIDRE Christophe
ESPERON Patricia
FERNANDEZ Xavier

FERRER Patrick
FONTAN Sylvain
FORT Marie-Christine
GABAS Michel
GARNACHE Yann
GAUBE Denis
GEORGIS Christelle
GIACOSA Patrick
GIRARD Hugo
GOUANELLE vincent
GOUILL Raphaël
GOXE Catherine
HEBERT Benoît
HURTES Sophie
LABATUT Michel
LABORDE Martine
LACOSTE David
LAFARGUE Sandrine
LALANNE Alain
LAMARQUE Françoise
LAMBERT François
LARRIEU Jo
LASPORTES Bernard
LASSALLE Patrick
LEBBE Bernard

LEPLUS Elodie
MENAL Pierrette
MESTE Michel
MINGUET Stéphane
MORELLI Nicole
MORETTON RIERA Muriel
NASARRE Hélène
NETO Barbara
PAUL Olivier
PEYRET Christian
PIERRE Bernard
RANDE Christophe
RICORDEAU Hélène
RODRIGUEZ Jean
ROUAUX Anaïs
SAINT MARTIN Marc
SEMPE Bernard
SIRVEN Bruno
TARTAS Jacques
TINTANE Isabelle
TOUHE-RUMEAU Christian
TOURNE Jean-Pierre
VERDIER Sophie
VETTOR Claude



Projet de territoire publié le 15/01/2024

Rédaction : Equipe du PETR
Mise en page : Samuel BATS Infographie/Imprimerie
Crédits photographiques : © CIFG Michel Carossio - Carte IGN Géoportail

Les partenaires financiers du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Armagnac



PETR du Pays d'Armagnac

Maison du vignoble Gascogne Armagnac
Lieu-dit Estère 1330 route de Manciet
32800 Eauze

WWW.PAYS-ARMAGNAC.FR